

charte et aux structures intercommunales concernées.

Il s'agit de favoriser la concertation sur des documents d'urbanisme, des projets d'aménagement de l'espace public, de restauration de bâtiments... Réfléchir à plusieurs et partager les expériences est souvent très efficace. Organiser un "atelier paysages" permet de bénéficier de l'expertise d'organismes spécialisés et d'échanges pour repérer les enjeux et dégager, ensemble, des pistes d'actions.

Contact : Frédéric Sabatier Parc national des Écrins, tél. 04 92 40 20 52

## Besse-en-Oisans Foire vivre un village et un site "classés"

**Avec persévérance, les élus et les habitants se sont donné un cadre précis pour mener à bien des projets d'aménagements préservant le caractère architectural et paysager de leur commune qu'ils souhaitent vivante et accueillante.**

Les constructions en maçonnerie de pierres apparentes et la structure préservée du village de Besse-en-Oisans en font un site de visite incontournable. Ce village de caractère est inscrit au titre des sites et paysages. Son maire, Jean-Rémy Ougier, ne regrette pas ce classement. « Les maisons avaient été abandonnées, certaines étaient détruites. Depuis une quinzaine d'années, elles sont rénovées ou reconstruites par les descendants qui reviennent dans les maisons familiales ». L'attachement au village et la volonté d'en conserver les qualités architecturales très marquées font consensus. Une satisfaction pour la municipalité qui s'efforce de rassembler les conditions pour « continuer à vivre ici, faire venir de nouveaux ménages et faire profiter de notre patrimoine ». La cure a été réaménagée avec 4 logements en location. Deux autres ont trouvé place, ainsi qu'une salle polyvalente, dans l'ancienne école. La scolarité des enfants est organisée en



Un village "inscrit" et un site "classé" : des mesures fortes pour des paysages préservés.

regroupement avec les communes de Mizoën et du Freney. Si l'essentiel des maisons reste occupé seulement pendant les vacances, le nombre d'habitants recensés (144) a légèrement augmenté et des activités économiques fonctionnent toute l'année : l'épicerie-tabac-restaurant, la boulangerie artisanale et sa « tourte de Besse », un gîte d'étape, un hôtel-restaurant... La « maison des alpages », centre d'interprétation du pastoralisme, est un pôle d'intérêt important pour l'activité touristique, reflet d'une activité pastorale encore très présente. Pour mener à bien le Plan local d'urbanisme (PLU), il a fallu prendre en compte les mesures de protection du village et, en parallèle, élaborer son Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Les compétences de nombreux partenaires (CAUE, DDT, Parc national...) sont une richesse et un soutien mais les démarches administratives sont complexes. « Il fallait en passer par là » résume le maire.



« Cela nous a permis de bien définir les règles d'une restructuration paysagère et patrimoniale de Besse ». De longues années d'études et de concertation pour « définir les zones de constructions nouvelles au mètre près » mais aussi créer une zone agricole. Plus haut, il s'agit de gérer du mieux possible les 4700 ha d'alpages et une dizaine de cabanes, en partie sur le plateau d'Emparis. Ce site a été classé, mettant un frein aux velléités de liaison entre les grandes stations de l'Oisans. « Besse, ce ne sera pas les Deux Alpes » : Jean-Rémy Ougier en est conscient et souhaite valoriser le cadre de son village. « On attend toujours des compensations » regrette-t-il néanmoins, « au-delà l'idée de la Maison des Alpage, réalisée par nous-même ».

L'architecte des bâtiments de France, l'architecte-conseil du CAUE et le Parc des Écrins sont présents dans le quotidien de la commune. Les relations sont désormais bien rodées. Fin 2015, après des études poussées pour assurer sa qualité paysagère, les travaux d'un parking tant attendu pour accueillir les visiteurs, devrait pouvoir enfin commencer à l'entrée du village !

## Plateau de Charnières

## Étude de cas



**Le maintien de l'activité agricole, la gestion de la fréquentation touristique, la préservation de la biodiversité et notamment des prairies de fauche, l'avancée du mélézin, l'embroussaillage, la détérioration des clapiers...**

Le site est un concentré d'enjeux et de questions en termes d'évolution des paysages. Un atelier a eu lieu sur le site, nourri des échanges entre des urbanistes, paysagistes, agents du Parc, spécialistes de l'agriculture, de la flore et de l'aménagement du territoire. Parmi les enjeux, le maintien de la fauche et de la diversité paysagère sont en lien avec la viabilité de l'exploitation agricole. La restauration d'éléments construits (clapiers, murets...), et des interventions sur la ripisylve et le mélézin sont notamment proposés. Ce premier diagnostic et les actions envisagées, confrontés aux besoins de l'agriculteur et aux projets de la commune, sont une phase préalable indispensable pour des interventions qu'il s'agira de financer.

## Deux expositions à la Tour Brune à Embrun

### A découvrir cet été dans ce lieu dédié aux paysages

- Une exposition de photographies en grand format dédiée aux paysages des Ecrins, légendées par leurs auteurs, tous agents du Parc qui évoquent le moment de leur prise de vue.
- La présentation des "Motifs" qui composent les paysages des Ecrins, leurs évolutions et les enjeux qui y sont liés.